

La page des élus de l'opposition

Décembre 2022

Les mois passent rapidement et l'année 2022 tire déjà à sa fin. Depuis les dernières démissions au printemps le conseil municipal ne compte plus que 17 membres sur les 19 normalement prévus par la loi.

Ainsi, pour le vote du budget, 11 conseillers seulement étaient présents. Nous aurions pu aller vers le blocage comme en 2021 en nous retirant, mais conscients des enjeux et pour ne pas donner une nouvelle excuse au retard pris pour les travaux du plan d'eau, nous avons choisi de rester et de nous abstenir pour les différents votes.

En effet, nous sommes inquiets, entre autres, pour le budget de fonctionnement qui explose au niveau des charges de personnel (environ 463 000€ réalisés en 2021 / 573 000€ prévus en 2022).

Le budget pour les travaux du plan d'eau (subventionné à 80 %) est maîtrisé, reprenant le projet élaboré par l'ancienne municipalité, à l'exception de la subvention de la région, renégociée par les services de la communauté de communes. Les 20 % restants, à la charge de la commune, sont couverts par les excédents du budget de fonctionnement des trois dernières années.

Si le budget de fonctionnement ne dégage plus d'excédent, où trouverons-nous de quoi financer de nouveaux investissements qui, pour nous, devraient concerner en priorité la chaufferie bois à Saint Dizier, le réaménagement des abords du plan d'eau pour lui rendre sa fonction touristique et de loisirs, et l'aménagement du carrefour en bas de l'école de Masbaraud.

C'est pourquoi nous avons voté une nouvelle fois contre le projet de réaménagement des locaux administratifs, (budget prévu : 189 000€ en 2021 ... 249 000€ en 2022) et que nous déplorons le remboursement de 9000€ au Syndicat Des Energies de la Creuse pour l'étude sur la chaufferie bois réalisée en 2019. Si le projet avait été suivi en 2021, ces 9000€ auraient pu être intégrés au montant total des travaux et être subventionnés. Ce ne sera plus le cas maintenant alors qu'il semble enfin ressortir des cartons.

Nous comprenons mieux pourquoi nous avons eu la surprise de découvrir le projet d'un emprunt de 300 000€ lors du dernier conseil municipal (moins de 6 mois après le vote du budget !). Mais manifestement, nous n'étions pas les seuls à faire cette découverte, plusieurs adjoints et conseillers de la majorité étaient dans la même ignorance que nous. Ambiance !...

Nombre de décisions sont ainsi reportées de réunion en réunion, l'improvisation étant souvent de mise. À se demander à quoi a servi la "restructuration du pôle administratif"... nous constatons surtout le sous-emploi d'un personnel qualifié.

Difficile de faire tenir en une page tout ce que nous voulions vous écrire. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous prochainement sur le site internet de la commune où un espace nous est légalement dédié.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en compagnie de vos proches, ainsi qu'une nouvelle année pleine de bonheur.

LES GRANULÉS VOLAGES

(fable réelle)

Il était une fois
Quatre-vingts sacs de granulés de bois
S'ennuyant dans un hangar municipal
Un jour ... Ils se sont fait la malle ...
Surprise des employés municipaux
Qui n'en retrouvèrent pas même un petit copeau !
Comment avaient-ils pu faire ?
Pas un seul signe d'effraction !
S'étaient-ils transformés en poussière ?
On s'attendait à une réaction
Une plainte, une enquête,
Que nos édiles auraient en tête
De retrouver les fugueurs
Et de faire taire les rumeurs.
Mais rien n'est arrivé ...
Mieux, on nous demanda de faire silence
Pour ne pas mettre une mauvaise ambiance
Entre ceux qui, du hangar, ont la clé !
Les auteurs du larcin n'ont guère de risque
Puisque personne n'est sur leur piste !...
